



POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

- 1.1 Description commercial: **POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML**  
Code: 59953
- 1.2 Utilisations prévues: Adhésif.
- 1.3 Entreprise: **KRAFFT, S.L. Unipersonal**  
Carretera de Urnieta, s/nº - Apartado 14 - 20140 - Andoain (Gipuzkoa)  
Téléphone: +34 943 410400 - Fax: +34 943 410440 - msds@krafft.es
- 1.4 Téléphone d'appel d'urgence: **+34 943 410400 (8:00-17:00 h.) (heures ouvrables)**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification CE:  
Ce produit n'est pas considéré dangereux, d'accord avec la Directive 67/548/CEE~2009/2/CE et 1999/45/CE~2006/8/CE
- 2.2 Effets néfastes:  
Voir rubrique 11.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 3.1 Description chimique:  
Adhésif ou mastic à base de polyurethane silanisé.
- 3.2 Composants dangereux:  
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

< 2,5 %	<b>Oligosilane aminofonctionel</b>		Autoclassifiée
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> C:R34	CAS 749886-39-3	
< 2,5 %	<b>Naphte solvant (pétrole), aromatique léger</b>	EC 265-199-0	Indice nr. 649-356-00-4
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> R10   Xn:R65   Xi:R37   R66-R67   N:R51-53	CAS 64742-95-6	ATP30 (Note H,P)
< 0,25 %	<b>Mésithylène</b>	EC 203-604-4	Indice nr. 601-025-00-5
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> R10   Xi:R37   N:R51-53	CAS 108-67-8	ATP29
< 0,25 %	<b>Diacétate de dibutylétain</b>	EC 213-928-8	Autoclassifiée
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> T:R24   Xn:R22-48/21/22   Xi:R36/38   N:R51-53	CAS 1067-33-0	

Pour plus d'informations, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

- Substances SVHC soumises à autorisation, incluses dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006: !
- Substances SVHC candidates à inclure dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006: Aucune

## 4. PREMIERS SECOURS



En cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Téléphone d'urgence pour premiers secours: +34 91 5620420 (Instituto Nacional de Toxicología).

- 4.1 Par inhalation:  
S'il y a des symptômes, porter l'affecté au grand air.
- 4.2 Par contact avec la peau:  
Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne pas utiliser de solvants.



POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

#### 4.3 Par contact avec les yeux:

Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### 4.4 Par ingestion:

En cas d'ingestion, requérir l'assistance immédiate d'un médecin. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Poudres spécifiques ou CO2. En cas d'incendies plus graves aussi mousse résistante à l'alcool et eau pulvérisée. Ne pas utiliser pour l'extinction: jet direct d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers:

Le feu peut produire une épaisse fumée noire. Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de nitrogène. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

#### 5.3 Protection des intervenants:

Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes.

#### 5.4 Autres recommandations:

Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

#### 6.1 Précautions individuelles:

Éliminer les possibles sources d'ignition et s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi comme du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

#### 6.3 Méthodes de nettoyage:

Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc.). Éviter l'emploi de solvants. Garder les restes dans un conteneur fermé. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.



POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions pour la manipulation:

Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.

- **Recommandations générales:** Utiliser dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.
- **Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, pouvant s'étaler le long du sol à des grandes distances et peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui au contact de sources d'ignition lointaines peuvent s'enflammer ou exploser. Dû à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer.
- **Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:** Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'application et séchage. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
- **Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:** Il n'est pas considéré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.

### 7.2 Conditions de stockage:

Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.1.

- **Classe de magasin** : D'après les dispositions en vigueur.
- **Temps de stockage** : 12. mois
- **Températures** : min: 5. °C, max: 40. °C

- **Matières incompatibles:** Conserver à l'écart de agents oxydants, acides.
- **Type d'emballage:** Selon réglementations en vigueur.
- **Quantités limites, d'après la Directive 96/82/CE~2003/105/CE (Seveso III):**  
Non applicable.

### 7.3 Utilisations particulières:

Il n'existe pas de recommandations particulières différentes aux indiquées pour l'usage de ce produit.



POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE 98/24/CE

### 8.1 Valeurs limites d'exposition :

Non disponible.

### 8.2 Contrôle de l'exposition professionnelle, Directive 89/686/CEE:

Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale. Si ces mesures ne suffisent pas maintenir la concentration de particules et vapeurs en-dessous les limites d'exposition au travail, une protection respiratoire appropriée doit être portée.

#### - Protection respiratoire:

Éviter l'inhalation de vapeurs.

##### - Masque:

Masque avec des filtres pour gaz et vapeurs (EN141). Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisi en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, d'accord avec les spécifications du fabricant des filtres.

#### - Protection des yeux et du visage:

Installer des fontaines oculaires d'urgence dans les alentours de la zone d'utilisation.

##### - Lunettes:

Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166).

- Écran facial: Non.

#### - Protection des mains et de la peau:

Installer des douches de sécurité dans les environs de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

##### - Gants:

Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être d'accord avec le période d'utilisation prétendu. Il y a plusieurs facteurs (par exemple, la température), qu'ils font que dans la pratique le période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieur au que est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nous devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.

- Bottes: Non.

- Tablier: Non.

- Combinaison: Conseillable.

### 8.3 Contrôle de l'exposition relative à la protection de l'environnement:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.





POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique	:	Pâte.	
- Couleur	:	Incolore.	
- Odeur	:	Caractéristique	
- Point d'éclair	:	170. °C	Setaflash
- Poids spécifique	:	1. g/cc	à 20°C
- Solubilité dans l'eau	:	Immiscible	
- COV (livraison)	:	14.0 g/l	

Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Conditions à éviter:

Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.

- **Chaleur:** Tenir éloigné des sources de chaleur.
- **Lumière:** S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.
- **Air:** Non applicable.
- **Humidité:** Éviter des conditions d'humidité extrêmes.
- **Pression:** Non applicable.
- **Chocs:** Non applicable.

### 10.2 Matières à éviter:

Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides.

### 10.3 Décomposition thermique:

Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de nitrogène.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

### 11.1 Effets toxicologiques:

- L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Son ingestion peut produire les effets suivants: irritation de la gorge, douleur abdominale, somnolence, nausées, vomissement et diarrhée; d'autres effets peuvent être pareils aux décrits à l'exposition aux vapeurs. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

### 11.2 Dosages et concentrations létaux de composants individuels :

	DL50 Oral mg/kg	DL50 Cutanée mg/kg	CL50 Inhalation mg/m <sup>3</sup> .4heures
Oligosilane aminofonctionnel	1500. Rat	3800. Lapin	
Naphte solvant (pétrole), aromatique léger	3900. Rat	3160. Lapin	
Mésithylène	> 5000. Rat	> 2000. Lapin	24000. Rat
Diacétate de dibutylétain	32. Rat	2318. Lapin	



POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicologique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

12.1 Écotoxicité: de composants individuels :	CL50 mg/l.96heures	CE50 mg/l.48heures	CE50 mg/l.72heures
Naphte solvant (pétrole), aromatique léger	9.2 Poissons	6.1 Daphnie	
Mésithylène	13. Poissons		

### 12.2 Mobilité:

Non disponible.

- **Déversements sur le sol:** Éviter l'infiltration dans les sols.
- **Déversement dans l'eau:** Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- **Émissions atmosphériques:** En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.

### 12.3 Persistance et dégradabilité:

Non disponible.

### 12.4 Potentiel de bioaccumulation:

Non disponible.

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT:

Non disponible.

### 12.6 Autres effets nocifs:

Non disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Manipulation de résidus:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

### 13.2 Élimination d'emballages souillés, Directive 94/62/CE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.

### 13.3 Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Décharge officiellement autorisée, en accord avec les règlementations locales.



POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 14.1 Transport par route (ADR 2009):  
Transport par chemin de fer (RID 2009): : Exempt
- 14.2 Transport voie maritime (IMDG 34-08): : Exempt
- 14.3 Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2009): : Exempt

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

##### 15.1 Etiquetage CE:



Ce produit ne requiert pas de pictogrammes, d'accord avec la Directive 67/548/CEE~2009/2/CE et 1999/45/CE~2006/8/CE

- Phrases R: **Aucune.**

- Phrases S:

- S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S23 Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.  
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

- Phrases supplémentaires:

- P101 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

- Composants dangereux: Aucun.

##### 15.2 Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'Annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Non applicable.

##### 15.3 Autres législations CE:

Non applicable

##### 15.4 Autres législations:

Non disponible



POLIFLEX PRO CLEAR TRASL 290ML  
Code: 59953

## 16. AUTRES DONNÉES

### Texte integral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

R10 Inflammable. R22 Nocif en cas d'ingestion. R24 Toxique par contact avec la peau. R34 Provoque des brûlures. R37 Irritant pour les voies respiratoires. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R48/21/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau et par ingestion. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Texte des notes dont le numéro figure à la rubrique 3:

Note H : La classification et l'étiquette mentionnées pour cette substance s'appliquent uniquement à la ou aux propriétés dangereuses indiquées par la ou les phrases de risque en liaison avec la ou les catégories de danger mentionnées.

Note P : La classification comme cancérigène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1% poids/poids de benzène (EC no 200-753-7).

### Législations sur Fiches de Données de Sécurité:

Fiche de Données de Sécurité d'accord avec l'Annex II du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH).

### Principales sources bibliographiques:

- European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, <http://ecb.jrc.ec.europa.eu/existing-chemicals/>
- Industrial Solvents Handbook, Ibert Mellan (Noyes Data Co., 1970).

### Histoire:

Version: 3

Date de révision:

09/09/2010

Date d'impression:

09/09/2010

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.